

# « Agroécologie : je t'aime, moi non plus ? » Séminaire des territoires TETRAA

16-18 janvier 2023  
Communauté de communes  
du Val de Drôme, Eure

LES ACTES



## **Agroécologie : je t'aime, moi non plus ?**

La communauté scientifique s'accorde sur les vertus de l'agroécologie tant pour préserver nos biens communs tels que l'eau, le sol, les forêts et la biodiversité, que pour absorber les chocs climatiques, entretenir la qualité des paysages, produire des aliments de qualité et créer de la valeur ajoutée dans les filières et sur les territoires.

### **Mais comment faire pour que les pratiques agroécologiques s'enracinent massivement et durablement dans les territoires et quel rôle peuvent jouer les collectivités locales ?**

Cette question était au cœur du séminaire annuel des territoires du programme TETRAA qui a réuni 60 personnes du 16 au 18 janvier 2023 dans la Drôme. Au programme, une conférence introductive passionnante de Claire Ruault, sociologue au GERDAL, une table ronde rassemblant différents maillons du système agricole et alimentaire (agriculteur, grossiste, distributeur, collectivité locale...), des visites de terrain (le GAEC de l'Auberge à Divajeu et l'épicerie coopérative La Carline à Die), une exposition à la découverte des initiatives portées par nos 9 territoires pilotes ainsi que de nombreux temps d'échange.

Et comme nous sommes convaincus que les moments de convivialité ne sont pas un luxe mais une nécessité, le séminaire s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur grâce aux interventions truculentes, piquantes et drôles de nos deux clowns analystes Clochette et Boonie de la compagnie Bataclown, et grâce aussi à la soirée dégustation des délicieux vins de Vincent Lefort et Sylvain Thevenet, et au bal folk animé par 6 musiciens talentueux.

Un grand merci à l'équipe de la Communauté de communes du Val de Drôme grâce à qui le séminaire fut une réussite. Merci à Claire Ruault, aux intervenants de la table ronde, à Galcerand Serralongue et Florent Dunoyer pour les visites de terrain et à tous nos partenaires impliqués dans l'organisation de ce séminaire.

Merci enfin à nos participants des territoires TETRAA avec qui nous œuvrons au quotidien pour accélérer les transitions.

**Pour plus d'informations sur le programme TETRAA :**  
[www.programme-tetraa.fr](http://www.programme-tetraa.fr)

# Sommaire

<b>A la découverte des démarches et projets des territoires TETRAA en faveur de l'agroécologie.....</b>	<b>4</b>
<b>« Agroécologie : de la parole aux actes, quelles dissonances ? quelle volonté des acteurs ? » .....</b>	<b>5</b>
<b>Le rôle d'ambassadeur des territoires TETRAA : pourquoi, comment ? .....</b>	<b>12</b>
<b>Visites de terrain à la rencontre d'acteurs engagés .....</b>	<b>13</b>
Agro-sylvo-pastoralisme au GAEC de l'Auberge, à Divajeu .....	13
Magasin La Carline, à Die.....	16
<b>« Développer l'agroécologie dans les territoires, quel rôle des collectivités ? » .....</b>	<b>18</b>
<b>Rapport d'étonnement de la table ronde .....</b>	<b>21</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>22</b>
<b>Quelques ressources utiles .....</b>	<b>24</b>

## A la découverte des démarches et projets des territoires TETRAA en faveur de l'agroécologie

Chaque collectif TETRAA a mis en place différentes actions pour développer les pratiques agroécologiques sur son territoire : accompagnement d'agriculteurs, notamment via des groupes d'échanges, projet de recherche-action, expérimentation culturelle, régie agricole, plantation de haies, création d'espace-test, etc... Certaines de ces actions sont d'ailleurs cofinancées par le programme TETRAA jusqu'en 2024.

Grâce à des posters affichés dans la grande salle plénière du séminaire, chacun a pu découvrir les initiatives des autres territoires, mais aussi échanger sur les freins rencontrés, ou encore s'inspirer de certaines collaborations entre partenaires.

La variété des actions des territoires témoigne des nombreuses pistes d'actions que peuvent suivre les collectivités et leurs partenaires pour développer les pratiques agroécologiques.



*Discussions autour des affiches de Douaisis Agglo et Grand-Bourg Agglo*

# « Agroécologie : de la parole aux actes, quelles dissonances ? quelle volonté des acteurs ? »

Conférence-débat de Claire Ruault, Sociologue au GERDAL



Conférence de Claire Ruault le 17 janvier 2023 matin

## Le monde agricole bouge, mais...

Aujourd'hui, un constat largement partagé consiste à dire qu'en matière d'évolution des pratiques vers l'agroécologie, les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes et que le changement n'est pas au rendez-vous dans le monde agricole.

Cependant on constate un foisonnement d'initiatives en faveur de l'agroécologie, portées par une diversité d'acteurs, comme celles du programme TETRAA, celles de communes, de collectivités, de collectifs d'agriculteurs, ou d'agriculteurs seuls. Toutefois, **ces initiatives ne font pas système**, c'est-à-dire qu'elles n'entraînent pas d'évolutions majeures de l'ensemble du système agricole et alimentaire, et ne jouent pas sur d'autres évolutions qui sont à l'œuvre dans le monde agricole.

Claire Ruault relève que toutes ces initiatives et ces évolutions, si elles coexistent de manière relativement disjointe, ne peuvent être analysées en termes de positionnement vis-à-vis du changement (lequel changement serait un but en soi !) : il n'y a pas d'un côté les tenants de l'agroécologie, qui impulsent les changements, et de l'autre le reste du monde agricole, plongé dans l'inertie. En effet, **des changements sont à l'œuvre dans tout le secteur agricole, qui est un secteur extrêmement dynamique**, mais ces dynamiques ne vont pas forcément dans le sens de l'agroécologie. Les

évolutions, qu'on pourrait considérer comme dominantes, ne sont pas ou peu impactées par les initiatives tournées vers l'agroécologie.

Ces constats amènent plusieurs réflexions.

L'idée selon laquelle il y aurait dans le milieu agricole des "résistances" au changement (comme en attestent nombre d'approches, d'écrits, ou le terme de "frein au changement" dans beaucoup d'appels à projets) paraît totalement décalée par rapport à ce qu'on observe sur le terrain. On peut penser que ces approches postulent que le changement devrait forcément tendre vers l'agroécologie. Comme si ceux qui promeuvent l'agroécologie auraient des difficultés à voir les autres changements à l'œuvre dans le monde agricole.

Dans les faits, le monde agricole se réinvente au quotidien, avec notamment une forte capacité à s'adapter aux nouvelles technologies et à saisir les nouvelles opportunités de financement. De même, des évolutions ont toujours eu lieu concernant les statuts d'exploitation, les processus techniques, les modalités d'organisation du travail, etc...

La question qui doit alors être posée n'est donc pas tant celle de savoir si les agriculteurs sont enclins ou non à changer, mais plutôt : comment peut-on expliquer leurs choix, et le fait que ceux-ci ne vont pas forcément dans le sens de l'agroécologie, quels sont les facteurs, les déterminants des évolutions à l'œuvre ?

### **Une multitude de facteurs à prendre en compte**

Afin de décrypter ce qui est en jeu dans les changements de pratiques et dans les choix des agriculteurs, Claire Ruault part de quelques exemples :

- Une coopérative, partie prenante d'un programme conduit par un Syndicat de Bassin Versant pour préserver la qualité de l'eau, essaie de favoriser l'allongement des rotations par la diversification des cultures. Cette coopérative met en place de nouvelles filières (pois, féveroles...), mais au bout d'un mois, elle doit en freiner le développement par manque de débouchés et de contrats et se voit contrainte de refuser certains agriculteurs qui auraient voulu s'engager.

- Autre exemple : le développement de l'agriculture biologique. Aujourd'hui, la conjoncture économique est mauvaise et, en l'absence de mesure de soutien pour contrebalancer les effets du marché, des agriculteurs récemment installés en bio décident de dé-certifier leur ferme.

- Des programmes de contractualisation avec les agriculteurs sur des zones à enjeux environnementaux<sup>1</sup>, permettent de rémunérer avec un bonus des pratiques pour service environnemental. Mais elles ne concernent qu'une minorité d'agriculteurs, dès lors que ceux qui sont dans les filières longues ne rentrent pas dans ce dispositif, même s'ils seraient en capacité de

---

<sup>1</sup> tel que le programme Terres de Sources. Voir plus d'informations : <https://terresdesources.fr/>

respecter le cahier des charges, voire même, vont au-delà. Cela pose la question du lien entre un dispositif de politique publique locale et les grosses entreprises d'amont et d'aval.

Ces exemples montrent que les agriculteurs ne sont pas des individus isolés, et qu'ils prennent des décisions **en fonction de multiples critères ou facteurs liés à la conjoncture économique, aux opportunités de marchés, de financements, de subventions, à la réglementation ou encore aux contraintes organisationnelles sur la ferme.** A cela il faut ajouter évidemment la complexité d'opérer des changements radicaux de pratiques, car lorsque l'on parle d'agroécologie on ne parle pas seulement d'une stratégie de remplacement (d'un pesticide par un autre par exemple), mais bien d'un changement global de système de production. En effet, **l'ambition de l'agroécologie est bien d'opérer des changements de fond qui touchent toutes les dimensions du système.**

Il n'est pas inutile alors de s'arrêter sur **ce que signifie un tel processus de transformation.** Modifier sa manière de travailler est toujours un processus de questionnements nombreux et variés, qui concerne différentes dimensions : maîtrise technique de nouvelles pratiques agronomiques, organisation du travail, accès au matériel, charge de travail, nature du parcellaire, état du sol...

Dans le **processus de changement**, une dimension évidente est la dimension technique, au sens de l'apprentissage et la production de nouvelles connaissances, de nouvelles références. Ainsi, les groupes d'agriculteurs qui visent à soutenir ces processus, mettent l'accent sur les échanges de pratiques et se concentrent sur la réflexion autour du "comment faire". Cependant, ce focus sur les aspects techniques ne doit pas omettre les autres dimensions qui sont toutes aussi importantes : comment vais-je valoriser mes produits ? Quelle est ma situation financière ? Quels investissements sont nécessaires ? Quelles subventions existent ? A cela il convient d'ajouter une dimension sociologique.

**Le raisonnement qui accompagne le changement est donc complexe, multidimensionnel, avec de surcroît un contexte d'incertitude économique** liée au fonctionnement du marché et à des modalités de soutien financier peu lisibles et qui évoluent sans cesse. Il s'agit souvent de combiner des logiques de guichet pour saisir des opportunités et des raisonnements de fond dans la durée, mais qui peuvent entrer en contradiction et au sein desquels l'agriculteur peut se retrouver pris en étau.

### **Des éléments sociologiques qui interagissent**

La **position de l'agriculteur dans son tissu social local et dans son tissu socio-professionnel**, c'est-à-dire sa position dans des réseaux de dialogue, les relations avec les autres agriculteurs, avec des groupes, est également primordiale dans le processus de changement. En effet, dans ces réseaux, l'agriculteur se trouve plus ou moins isolé ou en lien avec des pairs, plus ou moins reconnu. Cette position lui donne accès à des ressources et à des connaissances, lui ouvre des possibilités de coopération, d'organisation

collective, d'échanges d'idées. Tout ceci joue sur la capacité des agriculteurs à partager des questionnements et à trouver des réponses pertinentes, individuellement et collectivement, et varie aussi selon que le tissu professionnel local est plus ou moins ouvert aux évolutions envisagées, aux variantes de pratiques. Dans tous les cas, il est important de prendre en compte le fait que les positions dans les réseaux, et donc les possibilités d'accès à ces ressources, sont inégales suivant les agriculteurs.

### Un monde agricole très encadré, mais l'absence de contrat social

L'agriculteur voit aussi son activité encadrée par de nombreuses **politiques publiques et programmes d'actions, à différentes échelles**. Comment peut-on analyser ces politiques publiques, si on les resitue par rapport aux facteurs exposés rapidement ci-dessus et à ce qu'implique un changement de mode de production ?

D'une part elles sont peu articulées (entre mesures de politique européenne, nationale, dispositifs locaux, eux-mêmes portés par une diversité d'acteurs : organismes agricoles, syndicats de bassins versants, collectivités territoriales...), peuvent être discordantes, voire entrer en contradiction (ouverture des marchés versus relocalisation, mise en concurrence entre label HVE et bio...). Se traduisant par une superposition de plans, de mesures d'aide, de modalités de contrat et de critères de conditionnalité..., elles apparaissent peu lisibles.

D'autre part, les programmes d'appui aux agriculteurs ne prennent pas suffisamment en compte la complexité et le caractère multifactoriel des changements de modes de production vers l'agroécologie.

Le **programme « Ecophyto »** par exemple, est basé sur deux choses qui illustrent une approche réductrice :

- il est **centré sur une approche individuelle**, et a pour objectif de convaincre l'agriculteur, sans prendre en compte son insertion dans les filières et dans un milieu socio-professionnel donné.
- il est **centré sur l'identification de "bonnes pratiques"**, et **non pas sur un changement de système**. Et de fait aujourd'hui on voit des logiques de substitution des pesticides par des produits de biocontrôle, plutôt qu'une reconception du système de production qui supposerait de considérer l'agriculteur en tenant compte de ses interactions constantes avec ses partenaires en amont et en aval.

Nombre de dispositifs ciblent exclusivement les agriculteurs, en partant d'un présupposé simpliste de "bonne volonté" à changer, au lieu de cibler des systèmes d'acteurs et des systèmes agroalimentaires à l'échelle des filières et des territoires.

Ce point est aussi à considérer par les PAT : **comment ces programmes territoriaux intègrent-ils ces logiques filières, ces dynamiques socioprofessionnelles, et la façon dont sont structurés les relations et les**

## échanges entre agriculteurs pour peser sur des modifications du système ?

### « Faire » dans un contexte multidimensionnel

Pour beaucoup l'agroécologie est un mot "valise" qui demeure difficile à définir. Mais pour autant, cette absence de définition partagée, commune, est-elle un frein pour engager les acteurs dans des changements ?

Selon Claire Ruault, **le fait que l'agroécologie ne soit pas définie n'est pas un frein en soi** car la question n'est pas de "faire de l'agroécologie", mais de résoudre des problèmes liés à la qualité de l'eau, la fertilité des sols, à la production d'aliments de qualité... Vouloir définir l'agroécologie risque de conduire à un débat idéologique plutôt que de se concentrer sur la résolution de ces problématiques. Elle distingue ainsi le registre de la "pensée idéologique" et celui du "faire" ou de la pensée pratique. Ce "faire", qui concerne la manière de s'y prendre pour résoudre les problèmes, renvoie encore et toujours à la prise en compte d'une conjonction de facteurs. Par exemple, la coopérative d'éleveurs Cooperl a mis en place un programme « sans antibiotique », dont le résultat procède d'une conjonction de facteurs, parmi lesquels :

- l'alerte du ministère de la santé sur la résistance aux antibiotiques ;
- la progression de la connaissance scientifique sur le lien entre l'antibio-résistance et la présence des antibiotiques dans l'alimentation ;
- une pression citoyenne qui s'appuie sur les nouvelles connaissances et va jouer sur le politique ;
- une préoccupation de la Cooperl qui veut continuer à vendre ses produits et opte pour une stratégie de mise en avant, face à ses concurrents, d'un porc de meilleure qualité ;
- un programme qui s'appuie sur une implication volontaire au départ de l'agriculteur ; mais aussi sur des collectifs d'éleveurs qui expérimentent, en lien avec les vétérinaires, pour répondre à l'objectif de la Cooperl.

C'est aussi le fait de raisonner à une échelle filière et collective qui a permis à cette stratégie de se concrétiser dans une évolution de pratiques, quand bien même on peut considérer qu'elle n'est pas assez ambitieuse du point de vue agroécologique.

### Éviter de renforcer les clivages et engager la responsabilité collective

Une autre conclusion des travaux du GERDAL montre que **le monde agricole se segmente**. On assiste à la montée en puissance dans la société d'une lecture binaire entre « bons » et « méchants » agriculteurs, ceux en filières courtes et ceux en filières longues. A terme, on pourrait aller vers une fracturation du monde agricole et des tensions croissantes au sein du milieu

agricole, comme entre les agriculteurs et le reste de la société. Dans ce contexte, **n'est-il pas nécessaire que les politiques publiques harmonisent mieux leurs objectifs et portent un discours clair de ce vers quoi on veut tendre collectivement en matière de protection et de production de biens communs ?**

En l'absence de contrat social plus lisible et d'un cadre réglementaire correspondant qui acte la dangerosité de certains produits (et les interdisent) on renvoie aux agriculteurs pris individuellement et en vertu d'une démarche volontaire, la responsabilité de la transition agroécologique. Cela ne peut qu'exacerber un sentiment de culpabilité et d'impuissance des agriculteurs face aux multiples injonctions.

### **Les collectifs d'agriculteurs : quelles motivations ? Quels rôles dans les transitions ?**

Depuis 1945, il existe en agriculture une longue histoire de réflexion en groupes d'échange de pratiques et de mutualisation de moyens (Geda, GVA, Civam, CUMA, etc.). Le collectif permet la production de connaissances et favorise de nouvelles formes d'organisation entre agriculteurs. Aujourd'hui ces groupes sont très divers, on peut citer par exemple :

- des groupes engagés depuis longtemps sur des systèmes dit "innovants" (par exemple le CEDAPA ou des CIVAM sur des systèmes herbagers ...), ou encore des groupes d'agriculteurs en bio. Ces agriculteurs bénéficient le plus souvent d'un capital social et culturel (niveau d'étude et réseau de relations) plus élevé que la moyenne des agriculteurs.
- des groupes d'agriculteurs plus « classiques », par exemple les GEDA, dont l'échelle s'est élargie et qui se sont spécialisés sur des questions précises (ex. : santé animale, viticulture raisonnée, autonomie fourragère...). Ce sont des groupes de terrain, avec des démarches « bout de champ », très articulées au calendrier agricole et aux questions concrètes que se posent les agriculteurs sur la conduite de leurs productions.
- des groupes de type réseau, orientés sur l'expérimentation de nouvelles techniques telles que le sans labour (avec BASE ou l'APAD), le pâturage dynamique (avec Patur'sens). Ce sont des gens passionnés qui recherchent l'excellence technique et sont considérés comme "très pointus" par les autres.

Mais s'il existe une **diversité de groupes, ils touchent finalement une faible proportion des agriculteurs, environ 10 à 15 % d'entre eux**. Ces groupes, ou plutôt les agriculteurs qui en font partie ne peuvent pas être considérés comme des "leaders". Leur poids, leur rôle dans les dynamiques agricoles, renvoie à plusieurs choses :

- Le portage institutionnel du groupe : s'il est mis en avant, cela peut constituer un frein dans la mobilisation des agriculteurs.
- Un autre facteur qui joue sur la participation à un collectif, ou qui fait exister le groupe, c'est la façon dont il est perçu dans la dynamique socio professionnelle locale, comment les membres du groupe sont

positionnés par rapport à l'ensemble des agriculteurs, et comment le contenu de travail du groupe s'inscrit ou non dans ce qui caractérise les modes de production, les techniques, et les façons de travailler sur le territoire. C'est ce qu'on peut appeler le système de normes locales, qui jouera sur l'acceptabilité et l'effectivité des variantes techniques proposées.

Enfin, le GERDAL constate une **difficulté à « enrôler » des jeunes dans les groupes**. Cela peut être lié à une surcharge de travail ou au fait que certains sont installés en collectif, ce qui favorise les échanges entre pairs au sein même de la ferme. A moins que les groupes de développement soient jugés ringards par la nouvelle génération ?

### **Comment une collectivité peut-elle accompagner les initiatives en faveur de la transition agroécologique ?**

Premièrement, il s'agit de renforcer le **portage politique**, notamment sur la question de la préservation **des biens communs**. Les élus sont les mieux placés pour porter ce type d'enjeux. Leur statut leur donne une légitimité. Là où il y a un affichage et un portage politique au travers d'une parole publique par l'ensemble des élus, cela renforce la position des agents de développement en charge des programmes d'action sur le terrain ; la mobilisation et l'impact sont démultipliés. Cela implique de **renforcer la connaissance des élus sur le monde agricole et ses problématiques**, de **ne pas s'en tenir à l'idéologie** et de **faire preuve de pragmatisme** en considérant toutes les dimensions du métier d'agriculteur. Il s'agit aussi de renforcer les liens entre les entreprises, les coopératives et les élus, au-delà des seuls liens que peuvent créer les chargés de mission ou animateurs.

Si l'on veut qu'il y ait une masse d'agriculteurs qui s'engage, de façon à avoir de véritables impacts sur la protection des ressources, il faut passer par la logique des filières, et trouver des moyens de mieux articuler des actions pensées à l'échelle d'un territoire avec les stratégies des entreprises qui s'inscrivent dans ces logiques de filière.

Deuxièmement, les collectivités peuvent agir sur des aspects très opérationnels, comme la préservation du **foncier** ou la gestion de la **ressource en eau**, grâce à une **présence active des élus dans les instances de gestion et de décision**. Elles peuvent aussi **agir en finançant directement les initiatives** ou en **créant du lien** entre les acteurs et en **renforçant la cohésion sociale**.

La parole des élus, appuyée par la réglementation, doit aider à mettre en lumière l'importance des enjeux pour le territoire. L'élu doit **trouver des relais** qui vont porter avec lui les objectifs politiques et faciliter l'intégration des opérateurs économiques des filières dans les dynamiques territoriales.

**Ainsi, la collectivité ne devrait-elle pas s'attacher à réunir l'ensemble des acteurs autour des problématiques à résoudre ?**

## Le rôle d'ambassadeur des territoires TETRAA : pourquoi, comment ?



*Gilles Pérole explique au groupe comment sa commune est devenue ambassadeur de la transition en France et à l'international*

Le programme prévoit que les territoires TETRAA puissent être vecteurs d'apprentissages pour d'autres territoires (témoigner d'expériences et d'initiatives inspirantes, créer du réseau pour amplifier la transition agroécologique et alimentaire, visibiliser les projets...).

Le comité de pilotage TETRAA invite les territoires à donner des éléments sur leur intérêt autour de ce rôle d'ambassadeur :

- quel est leur intérêt à diffuser, témoigner des initiatives, actions ou politiques en matière de transition agroécologique et alimentaire ?
- identification de référents ? (parmi les élus en particulier)
- thématiques sur lesquelles ils se sentent les plus légitimes ?
- quels besoins d'outils et d'accompagnements pour être ambassadeur (formation, etc.) ?

Gilles Pérole, adjoint au Maire de Mouans-Sartoux délégué à l'enfance, l'éducation et l'alimentation, a témoigné de son expérience dans ce domaine, en insistant sur l'importance d'avoir mis en œuvre des actions concrètes sur son territoire pour pouvoir être en mesure de témoigner, en se basant sur un retour d'expérience terrain (et pas uniquement sur la base d'un plan d'action). Ainsi, la commune reçoit régulièrement des délégations d'autres collectivités pour présenter par exemple la régie agricole municipale.

## Visites de terrain à la rencontre d'acteurs engagés

### Agro-sylvo-pastoralisme au GAEC de l'Auberge, à Divajeu



*Galcerand Serralongue, un des trois associés du GAEC, à gauche sur la photo, devant le corps de ferme*

**Le GAEC de l'Auberge compte 3 associés** dont Galcerand Serralongue qui nous a accueillis pour la visite. Stéphane et Fanny sont les deux autres associés. Le projet initial était de faire du **maraîchage biologique** et de vendre la production **en vente directe**, notamment sur le marché de Crest où ils sont présents les mardis et samedis matin depuis maintenant 15 ans. Toutefois, pour valoriser les 20 hectares de terre, il a été décidé de mettre en place en parallèle **une activité de polyculture-élevage ovin viande** (avec 50 brebis), et d'assurer ainsi l'autonomie de la ferme en fumure.

Aujourd'hui, **95% du chiffre d'affaires est réalisé grâce à la vente de légumes** (35 à 40 tonnes par an, une trentaine de légumes différents) et 5% par la vente d'agneaux, en circuit court également. Au départ, ils étaient quasiment les seuls à produire des légumes dans ce secteur qui est historiquement dédié aux grandes cultures, mais d'autres maraîchers se sont progressivement installés. Galcerand ne craint pas la concurrence en vente directe car pour lui, **plus l'offre est diversifiée sur les marchés, plus cela fait venir de clients**. Il est satisfait du revenu qu'il dégagne sur la ferme, et c'est pour lui une importante source de motivation dans le travail. Pour maximiser leur revenu, les associés cherchent à être **les plus autonomes possibles** (en fumure, par l'autoproduction de plants de légumes, par l'achat de matériels d'occasion, l'autofinancement...).

Dès le démarrage de l'activité, les trois associés, en plus du choix de l'agriculture biologique et d'un système en polyculture-élevage, ont cherché à **renforcer les pratiques agroécologiques, notamment par la plantation de nombreux arbres et la mise en place de haies**. Les objectifs recherchés ? Se protéger des voisins, se protéger des vents dominants,

améliorer la qualité paysagère, abriter les auxiliaires de culture et les insectes pollinisateurs...). Des financements portés par le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) leur ont permis de déployer dans un premier temps 300 mètres linéaires de haies d'une largeur de 2,5 mètres.

Par la suite, **le terrain a été découpé en 24 parcelles** avec là encore, la plantation de nouvelles haies et bandes boisées pour délimiter les espaces. Les associés ont aussi commencé à produire leurs propres plants d'arbres et à tisser des liens avec des associations telles que l'Association Drômoise d'Agroforesterie et Fermes d'Avenir dont ils ont pu obtenir des financements. Plus récemment, ils ont à nouveau planté 1500 mètres de haies et d'arbres intra parcellaires grâce au plan France Relance qui leur a permis d'obtenir des financements conséquents pour le travail du sol, l'achat de plants et l'entretien des arbres sur trois années.

Ayant fait le choix de ne pas pailler et de ne pas irriguer les arbres à la plantation, leur croissance est parfois délicate et nécessite **un important travail de binage**. Certaines essences se révèlent mieux adaptées que d'autres aux conditions pédoclimatiques et ce sont 15 à 20 essences qui sont désormais privilégiées sur la ferme. Le robinier en particulier est intéressant : c'est une légumineuse, une espèce pionnière, qui est mellifère et produit un bois de bonne qualité. 220 arbres fruitiers ont également été plantés (principalement des fruits à pépins et des amandiers) et 300 plants de vigne (raisin de table). **Aujourd'hui, ce sont 6000 arbres qui ont été plantés, de 90 essences différentes.** Toutefois, cette réorganisation parcellaire pose quelques difficultés : le passage des outils est rendu difficile et ils sont vite dépassés par l'enherbement. Si cela était à refaire, les associés auraient aménagé l'espace de façon à faciliter le passage du broyeur.

En matière d'élevage, les brebis sont placées dans des parcs arborés et les associés ont opté pour **le pâturage tournant afin de limiter les risques de parasitisme intestinal** auquel les animaux sont assez sensibles. Les brebis sont rentrées tous les soirs par crainte des attaques de loups.

La sécheresse de l'été 2022 a été dramatique pour les agriculteurs drômois, avec **seulement 195 mm de pluie entre janvier et août 2022**. Grâce aux pratiques agroécologiques mises en place sur la ferme (arbres, engrais verts à base de triticale, fève, avoine et vesce en couverture végétale), ils ont échappé à la catastrophe. Et fort heureusement, il a beaucoup plu en septembre, ce qui a permis à une partie de la végétation de reprendre. Les pertes sur les haies implantées en 2022 ont été « seulement » de 30% et tous les plants morts ont été arrachés et remplacés.

Galcerand nous fait part de ses inquiétudes pour l'avenir en ce qui concerne **la gestion quantitative de la ressource en eau**. Si les couverts végétaux sont efficaces pour la rétention d'eau, il est toutefois très difficile de les maintenir l'été sans eau... Selon lui, bien que la production légumière soit aussi gourmande en eau que le maïs, elle reste bien plus intéressante en raison **d'une valeur ajoutée générée par hectare qui est nettement supérieure.**

La ferme est reliée au **réseau d'irrigation Crest Sud** qui achemine l'eau de la Drôme depuis un lac où celle-ci est captée par gravité. Le GAEC bénéficie également d'un droit de pompage dans le ruisseau voisin, mais ce dernier, depuis 2020, est à sec à partir du mois d'août. Galcerand nous explique les modalités d'attribution des droits d'eau<sup>[1]</sup> qui ne sont pas toujours transparentes. La ferme de l'Auberge, pour fonctionner, a besoin de 8000 m<sup>3</sup>, un volume qui fut impossible à atteindre en 2022 en raison des arrêtés sécheresse qui ont été pris (le premier dès le mois d'avril !) et de la limite administrative pour le pompage qui a été atteinte au début du mois de juillet, le plus terrible de la saison. En août, fort heureusement, le lac, qui est une ancienne gravière, s'est un peu rempli par capillarité et quelques m<sup>3</sup> ont ainsi pu être redistribués entre une poignée d'agriculteurs au cours d'une réunion à laquelle participaient une soixantaine irrigants. Le GAEC de l'Auberge a fait partie des heureux élus et cela a permis de sauver les cultures. Il s'agissait là d'une reconnaissance évidente des efforts réalisés par les trois associés pour intégrer au maximum les bonnes pratiques agroécologiques sur leur ferme et la conduire ainsi vers **une plus grande résilience face au manque d'eau**. Bien que les agriculteurs aient réussi à s'entendre sur les modalités du partage de cette eau résiduelle, cela a néanmoins généré des tensions et des rancœurs...

Galcerand souligne l'importance de **revenir au bon sens en matière de politique agricole**. Il est beaucoup plus cohérent selon lui de soutenir la production de légumes de qualité pour nourrir les habitants du territoire que l'irrigation de cultures destinées à l'exportation ou à l'alimentation d'élevages industriels.

Un article de la journaliste Laure Meriem Rouvier, qui relate cet épisode inédit de sécheresse dans la Drôme, avec le témoignage de Galcerand, est disponible ici :

<https://reporterre.net/Nos-plantes-crevent-dans-la-Drôme-les-paysans-abattus-par-la-secheresse>

*[1] Un droit d'eau correspond à 4000 m<sup>3</sup> d'eau, ce qui équivaut aux besoins d'un hectare de maïs semence*

## Magasin La Carline, à Die



*Les bons légumes bio locaux de la Carline à Die...*

La Carline (<https://www.lacarline.coop/>) dans le Diois est **une épicerie bio coopérative fondée en 1989** qui met l'accent sur **l'approvisionnement local**. C'est Florent Dunoyer, dirigeant de La Carline, qui nous reçoit pour retracer l'histoire de ce magasin « engagé ».

Au départ, il s'agissait d'un groupe d'amis souhaitant rendre le bio plus accessible en groupant les achats et la logistique. Le groupe s'est développé sans aucun salarié jusqu'en 2003, et comptait alors 600 familles. L'épicerie emploie aujourd'hui 16 personnes : 15 salariés (12 équivalents temps-plein) et le directeur général (mandat social de 3 ans).

L'approvisionnement local est un enjeu central : **par souci d'efficacité, la Carline s'appuie sur les flux de denrées existants** (par exemple via les marchés de plein vent). La Carline compte aujourd'hui **184 fournisseurs** dont 9 grossistes, 19 PME de transformation, 103 producteurs et 53 petits artisans. Les deux dernières catégories représentent 34% et 17% des ventes du magasin. 51% des volumes commercialisés proviennent de circuits courts et 45% des achats se font auprès de 93 fournisseurs situés à moins de 75 km.

**La Carline s'est structurée en SCIC** et a effectué une levée de fonds en capital en 2009 afin d'alimenter son fonds de roulement, devenir éligible à des prêts bancaires et financer son développement. Ce développement est allé de pair avec l'installation (et l'appropriation parfois difficile) d'un management et d'une certaine verticalité. L'organisation du travail est plutôt horizontale : les plannings sont construits collectivement, les tâches sont réparties entre tous. La reconnaissance du travail de chacun passe aussi par une amplitude de salaires inférieure à 2 (1,7 exactement).

**La Carline génère un chiffre d'affaires de 2,7 millions d'euros/an et un résultat net de 4%.** Cet excédent permet de renforcer les fonds propres de la SCIC et est utilisé de la manière suivante :

- **10% sont redistribués en dons associatifs** : 150 kg de fruits et légumes frais sont choisis par et offert aux Resto du cœur.
- **50% des fonds propres (300 000 euros) a été réinvesti dans la reprise d'une ferme de 17ha** pour assurer l'approvisionnement en produits maraîchers. Ce dossier très complexe (3 ans de préparation) et chronophage (70% du temps du directeur) a abouti en 2022, **faisant de la Carline un bailleur social agricole.**
- **Le reste soit est gardé en trésorerie, soit permet de proposer différents services** : notamment une aide à d'autres coopératives de consommateurs, en leur offrant par exemple de mutualiser des compétences, proposer des prêts de campagne aux producteurs, etc.

## « Développer l'agroécologie dans les territoires, quel rôle des collectivités ? »

*Table ronde avec des représentants des différents maillons du système agricole et alimentaire local :*

- *Ludwig Blanc (Agriculteur)*
- *Eric Kabouny (Président de la SAS [Agrobiodrôm](#))*
- *Loïc Giraud (Gérant du Super U de Grâne et de Die)*
- *Eloïse Descamps (Chargée de projet [Solagro](#))*
- *Élise Chevalier et Christian Caillet (respectivement chargée de mission Agriculture et élu à l'Agriculture, Communauté de communes du Val de Drôme)*



*De gauche à droite : Ludwig Blanc (agriculteur), Eloïse Descamps (Solagro), Eric Kabouny (Agrobiodrôm), Elise Chevalier (CCVD), Christian Caillet (CCVD), Loïc Giraud (Super U), Delphine Ducoeurjoly (coordinatrice du programme TETRAA)*

Lors d'un premier tour de table, chaque participant a pu présenter son activité et son rapport à l'agroécologie.

**Ludwig Blanc**, agriculteur à Chabrillan, est installé sur une ferme familiale depuis une vingtaine d'années. Il produit en conventionnel sur une quarantaine d'hectares du blé dur, de l'ail de consommation, des semences de maïs et de tournesol, des plantes aromatiques, et des volailles hors sol. Ses débouchés sont divers : vente à un groupement pour l'ail, vente à des bouchers traditionnels pour la volaille, ou encore vente des semences à Limagrain. Pour lui, l'agroécologie n'est pas un sujet nouveau, il s'est peu à peu imposé à lui par des contraintes, notamment via les certifications (Global G.A.P., H.V.E., Z.R.P.).

**Eric Kabouny** est président d'Agrobiodrôm, une société de producteurs de fruits et légumes biologiques frais qui existe depuis 33 ans. Centrée sur l'export au début de son existence, elle travaille désormais quasiment uniquement avec des magasins spécialisés bio en France. Ses activités se sont élargies avec l'achat de 6 hectares de terre, l'embauche d'un agriculteur, une activité de conseil technico-économique, et des activités post-production (calibrage, stockage). Concernant l'agroécologie, il est convaincu par la supériorité de l'agriculture biologique et estime que le secteur bio doit se réinventer pour faire face aux difficultés actuelles.

**Loïc Giraud** est gérant des deux Super U de Grâne et de Die. Il fait le constat d'une forte demande des consommateurs pour des produits locaux, mais pas forcément bio, et ce à cause du facteur prix. Pour ce qui est de l'agroécologie, Monsieur Giraud pense que nous manquons de certifications ou d'indications qui pourraient permettre une transition entre agriculture conventionnelle et agriculture biologique, et qui pourraient répondre aux attentes des consommateurs.

**Éloïse Descamps** est chargée de projet au bureau d'études Solagro, elle a notamment accompagné certains territoires TETRAA sur la question de l'adaptation et de l'atténuation face au changement climatique au travers d'un groupe d'échange. Solagro constate que le climat est une entrée fédératrice et constitue une opportunité pour engager des changements de pratiques vers l'agroécologie, un mode de production qui apporte des réponses aux difficultés que rencontrent actuellement les agriculteurs du fait du changement climatique.

**Christian Caillet** est élu à l'agriculture à la Communauté de communes du Val de Drôme (CCVD) depuis 3 ans, il est également agriculteur bio. Il note que certains sujets, comme l'irrigation, permettent de toucher une diversité d'agriculteurs.

**Elise Chevalier** est chargée de mission Agriculture à la CCVD depuis 7 ans. Ses missions l'amènent à accompagner des collectifs d'agriculteurs souhaitant se tourner vers l'agroécologie.

Les participants ont pu échanger sur leurs activités et leurs visions. Ensemble, ils ont ébauché plusieurs **pistes d'actions pour qu'une collectivité territoriale puisse promouvoir et renforcer l'agroécologie** sur son territoire :

- **contractualiser via la commande publique** : pour offrir des débouchés aux agriculteurs qui mettent en place des pratiques agroécologiques
- **créer des liens entre les producteurs et les opérateurs économiques**, notamment les distributeurs : pour sécuriser les débouchés des agriculteurs localement et permettre aux distributeurs de répondre à la demande de leurs clients en produits de qualité (exemple : un annuaire des producteurs locaux est créé par

la collectivité et transmis à tous les transformateurs et distributeurs du territoire).

- **sensibiliser les citoyens-consommateurs au sujet de l'agroécologie** : pour que ceux-ci puissent s'y retrouver dans les labels et allégations et ainsi soutenir les pratiques réellement vertueuses, mais aussi pour aider les agriculteurs à communiquer sur leurs pratiques agroécologiques auprès du grand public.
- **dynamiser et pérenniser les échanges entre agriculteurs**, pour encourager les changements de pratiques. Par exemple, la CCVD accompagne un groupe d'agriculteurs sur la question de la ressource en eau et travaille avec eux sur l'introduction de cultures moins gourmandes en eau (diversification, nouvelles filières...)
- **rémunérer les changements de pratiques**, notamment sur les zones de captage (exemple à [Lons-le-Saunier](#)). A Douaisis Agglo, des aides directes ont également été mises en place pour financer l'installation de très petites exploitations, la conversion en bio et les CUMA, en coopération avec la Région Hauts-de-France ([pour en savoir plus](#)).
- **faire du plaidoyer** au niveau national, pour faire remonter les demandes des territoires, mais aussi et surtout, les exemples qui marchent.

Eloïse Descamps a également pu partager **4 bonnes pratiques pour les collectivités**, issues du groupe d'échange inter-territoire dédié à l'adaptation et l'atténuation face au changement climatique, qui a été mis en place dans le cadre du programme TETRAA :

- **Préciser clairement et politiquement ce que l'on veut faire** sur son territoire (bannir les mots valises comme "agriculture durable"), identifier des leviers précis (bio, légumineuses, infrastructures agroécologiques, etc...). Présenter son projet aux partenaires de la collectivité et le porter politiquement.
- **Prendre conscience de la diversité du monde agricole** : pour faire bouger tout le monde d'un pas, il faut imaginer une palette de dispositifs, une diversité de structures d'accompagnement.
- **Accompagner les actions "sans regret"** sur lesquelles on sait qu'on sera gagnants, comme par exemple la plantation de haies.
- **Explorer la conditionnalité pour changer d'échelle** : les Plans Alimentaires Territoriaux (PAT) sont un levier intéressant. Mettre en place des conditions pour engager des partenaires dans l'évolution des pratiques (ex : la démarche Terre de Sources à Rennes).

# Rapport d'étonnement de la table ronde

Par Claire Ruault, Sociologue au GERDAL



*Claire Ruault délivre son rapport d'étonnement suite à la table ronde*

Suite aux échanges, Claire Ruault a relevé trois points saillants :

- Tout est lié :

Les témoignages ont mis en évidence le fait que **les dimensions économiques, techniques, organisationnelles et logistiques sont inextricablement liées**. C'est l'attention conjointe portée à ces différentes dimensions, et à toutes les questions concrètes qui s'y rattachent, qui permet aux projets de s'installer dans la durée. Les **éléments logistiques sont quant à eux déterminants pour un changement d'échelle** : lorsque davantage de monde est concerné (producteurs/transformateurs/consommateurs...) les besoins en coordination sont forcément plus importants.

- L'importance du local, mais pas que ! :

Au travers des témoignages on se rend compte que l'action, et le raisonnement qui va avec, intègre **une pluralité d'échelles**. En effet, les différents acteurs, qu'ils soient agriculteur, transformateur, distributeur ou chargé de mission de collectivité, mobilisent tous une diversité d'échelles. C'est le cas par exemple de l'agriculteur qui gère la certification Global G.A.P de sa production (certification qui lui garantit un positionnement sur les marchés internationaux), mais aussi la vente en local. **Le local est une échelle incontournable de mobilisation des acteurs mais ne peut être la seule** au vu du fonctionnement des systèmes de production et de commercialisation.

Aussi cela nous force à nous poser la question : "est-ce que le local répond aux enjeux de durabilité ?". Par exemple, une viande produite

localement peut certes être pourvoyeuse d'emplois sur le territoire, mais être produite dans des conditions néfastes pour l'homme et son milieu. A l'inverse, une viande produite dans une zone de montagne, mais plus éloignée de tel bassin de consommation, répond à ces enjeux. En tant que consommateur, **la question à se poser lorsque l'on achète un produit est davantage : "Qu'est-ce que je souhaite soutenir ?"**

- Les labels ou faire porter la responsabilité aux citoyens-consommateurs :

Les **labels sont-ils un moyen pour les pouvoirs publics de ne pas faire prendre en charge par des politiques publiques ambitieuses la gestion des biens communs et les enjeux associés ?** Un label s'adresse en effet aux citoyens-consommateurs, c'est alors sur eux seuls que reposent, par leurs choix, la responsabilité de "faire bouger les choses", et non plus sur les réglementations et les dispositifs d'appui au monde agricole mis en place par les pouvoirs publics. Face à cette problématique, on peut alors se demander quelles seraient les pressions nécessaires pour que ces politiques publiques soient plus ambitieuses ?

## Conclusion

Si l'on ne devait retenir qu'une seule idée à l'issue de ce séminaire très dense, ce serait celle, inspirée des propos de Claire Ruault, qu'en réalité, **il n'y a pas de frein au changement dans le monde agricole !** En effet, on le voit bien, les agriculteurs **ne cessent de s'adapter et de réinventer chaque jour leur métier en fonction des évolutions qu'ils captent dans leur environnement** : évolutions du coût des matières premières, de l'énergie et des agrofournitures, du prix de vente des produits, des incitations financières et des subventions, de la demande des clients (coopératives, entreprises agroalimentaires, consommateurs...), de la réglementation, des politiques publiques, des technologies, des machines et des outils à leur disposition, de la disponibilité des ressources naturelles, des caprices du climat, etc.

Ainsi, le monde agricole fait des choix raisonnés qui résultent de la prise en compte, de la compréhension que les agriculteurs ont et de l'analyse fine qu'ils font de tous ces paramètres et de beaucoup d'autres encore. Or, **ces « signaux » se révèlent contradictoires et instables**, ce qui complexifie grandement la prise de décision, et ces signaux ne vont pas tous dans le sens de l'agroécologie, loin de là !

Dans ce contexte, on peut se demander comment faire en sorte que **« les planètes soient alignées », c'est-à-dire que soient mis en cohérence les signaux adressés au monde agricole en faveur de l'agroécologie.** On le

comprend, cette question ne peut trouver de réponses qu'en **articulant différentes échelles et différents mécanismes d'intervention**.

Néanmoins, notre séminaire a permis de mettre en lumière **les leviers d'action propres aux collectivités locales** qui leur permettent de contribuer, à leur niveau, à cette mise en cohérence globale. Oui, par leur politique d'achat en restauration collective, par leurs stratégies de maîtrise foncière et de gestion de la ressource en eau, par leurs actions de sensibilisation en direction des habitants, par le soutien qu'elles apportent aux agriculteurs bio de leur territoire, et bien d'autres voies encore, **les collectivités ont tout le potentiel pour devenir des acteurs clé du changement**.



***“Le printemps devrait nous faire comprendre une bonne fois pour toutes que rien n’est jamais perdu”.*** Sylvain Tesson

## Quelques ressources utiles

- Article de la journaliste Laure Meriem Rouvier relatant l'épisode inédit de sécheresse dans la Drôme, avec le témoignage de Galcerand de la ferme de l'Auberge : <https://reporterre.net/Nos-plantes-crevent-dans-la-Drome-les-paysans-abattus-par-la-secheresse>
- Informations sur le film "La théorie du boxeur" qui nous a été présenté par Nathanaël de Kamea Meah : <https://kameameahfilms.org/la-theorie-du-boxeur/>
- "Les performances économiques et environnementales de l'agroécologie", Rapport de France Stratégie, Août 2020 : <https://www.strategie.gouv.fr/publications/performances-economiques-environnementales-de-lagroecologie>
- "Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique", Sous la direction de Marc Barbier, Claire Lamine et Nathalie Couix. - Dans la collection Études de sciences et Histoire de techniques (Dir. Joëlle Le Marec) aux Editions d'Archives Contemporaines : <https://eac.ac/books/9782813003560>
- "Transitions vers la double performance : quelques approches sociologiques de la diffusion des pratiques agroécologiques", Note d'analyse du Centre d'Etudes et de Prospective, N°63, Septembre 2013 : <https://agriculture.gouv.fr/transitions-vers-la-double-performance-quelques-approches-sociologiques-de-la-diffusion-des>
- "Analyse lexicométrique des politiques publiques françaises agroécologiques : production d'un nouveau référentiel ?", Quentin Charrieras, Pierre Gasselin, Guillaume Ollivier, Gaël Plumecocq, Journées de recherche en sciences sociales (JRSS), INRAE; CIRAD; SFER, Dec 2021, Castanet-Tolosan, France. pp.1-27. fhal-03478717 : <https://hal.inrae.fr/hal-03478717/document>